

LE CODE DE BONNE PRATIQUE DE SBS : à savoir

SBS est un service public national indépendant de télévision, de radio et de médias numériques doté d'une charte qui en définit les responsabilités envers la communauté australienne. Notre financement provient du gouvernement australien ainsi que de revenus commerciaux tels que la publicité.

Sur l'ensemble de notre réseau, nous diffusons des contenus narratifs typiquement australiens, des émissions d'information et d'actualité locales et internationales, des programmes de sport, des œuvres de fiction et des documentaires internationaux, des magazines culinaires, des films et des services de radio locaux en plus de 60 langues. De plus, notre chaîne télévisée NITV (National Indigenous Television), qui propose des sujets d'optique autochtone, accueille des émissions venues de Peuples premiers. Pour répondre aux attentes de la communauté, le Code de bonne pratique SBS définit les règles et les consignes applicables à l'ensemble des contenus SBS, quel qu'en soit le support : télévision, radio, en ligne ou réseaux sociaux.



Le Code de bonne pratique porte sur des thèmes importants tels que :



LA CONFIANCE

Diffuser un contenu digne de confiance et pertinent

- C'est en toute indépendance que nous décidons des contenus que nous diffusons.
- Le contenu de nos informations et de nos émissions d'actualités est exact, équilibré et impartial et il sert l'intérêt général.
- Nous couvrons un large éventail de points de vue et de perspectives : notre contenu peut être innovant et stimulant, mais aussi sujet à controverse et provocateur.



LA TRANSPARENCE

Vous aider à faire votre choix

- Nous vous informons afin que vous puissiez choisir le contenu qui vous convient, à vous ainsi qu'aux enfants et aux jeunes de votre entourage.
- Nous veillons à séparer la publicité du contenu et fixons des règles concernant le placement de certains types de publicité.
- Pour les sujets qui pourraient être éprouvants pour nos audiences, nous tenons compte du public probable, agissons en tenant compte des sensibilités, émettons des avertissements si nécessaire et nous ne diffusons ces sujets que s'ils sont pertinents d'un point de vue éditorial.



LE RESPECT

Pratiquer et encourager le respect

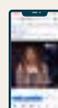
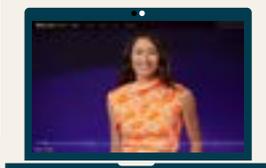
- Nous évitons les contenus qui renforcent les préjugés et la discrimination, notamment l'utilisation injustifiée de stéréotypes, en tenant compte du contexte.
- Nos antennes diffusent des émissions dans des langues autres que l'anglais et encouragent l'expression d'un large éventail de courants de pensée.
- Nous sommes sensibles à la présentation des questions indigènes et respectons les protocoles culturels des peuples aborigènes et insulaires du détroit de Torres.
- Nous respectons la vie privée des personnes, tout en recherchant le juste équilibre avec notre responsabilité de diffuser l'information.



LA RESPONSABILITÉ

Rendre compte de nos actions

- Nous vous donnons des moyens d'exprimer votre avis, positif ou critique, sur notre contenu et nos services.
- Une procédure indépendante est prévue pour recevoir les plaintes relatives au Code de bonne pratique, qui sont examinées par le médiateur de SBS.



SBS

Pour en savoir plus

sbs.com.au/aboutus/sbs-code-of-practice